



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Coupes-dans-le-transport-interregional-Quebec-doit-mettre-sur-place-un-plan-de>

Coupes dans le transport interrégional - Québec doit mettre sur place un plan de mobilité durable (QS)



- Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 19 janvier 2015

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 19 janv. 2015 - Manon Massé, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, déplore l'entrée en vigueur des nouveaux parcours d'Orléans Express en Gaspésie en dépit de l'entente entre la compagnie et la Commission de transport du Québec, qui stipule que son accès exclusif à certains trajets rentables s'accompagne d'un service assuré sur des trajets moins rentables.

« Le développement de l'économie régionale dépend d'une infrastructure de transport interrégional efficace. Aujourd'hui, le secteur privé fait la démonstration qu'il n'est pas à la hauteur du pari », a déclaré Mme Massé. « Il incombe au ministre des Transports, Robert Poëti, de faire mieux qu'offrir une béquille à Orléans Express. Les sommes actuellement dévolues au Fonds vert doivent être consacrées à garantir le maintien des trajets coupés. »

Pour Québec solidaire, Québec doit s'engager à long terme dans le développement d'un réseau public de transport collectif interrégional pour maintenir l'équité entre les régions, favoriser le développement de l'économie régionale et limiter le recours à la voiture.

« Dès son retour de Belgique, où il pourra faire l'essai d'un réseau public de transport interrégional, le Premier ministre Couillard doit s'asseoir avec les citoyen.nes et municipalités et mettre sur pied un plan global de mobilité durable qui donnera accès au transport interrégional à l'ensemble des communautés du Québec », conclut la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques.

Québec solidaire propose d'utiliser une partie des sommes dévolues au Fonds vert pour financer collectivement un système panquébécois de transport interurbain qui desservirait toutes les régions du Québec. Ce système doit tenir compte des particularités de chacune de ces régions et s'appuyer sur les initiatives locales et régionales déjà en place ou envisagées actuellement, comme celles de la Gaspésie et de la Mauricie.